



Etude de redéfinition de la stratégie culturelle du Pays des Moulins de Flandre

Phase 2 : Définition de la Politique Culturelle du Pays des Moulins de Flandre

© 2009 Axe culture
263 bis Avenue de la République
59110 La Madeleine
Tel: 03 28 36 91 42

SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Les principes qui fondent ce schéma de développement culturel	5
La culture, pourquoi ?	6
Premier principe : Prolongement d'actions déjà engagées par le Pays des Moulins de Flandre.	6
Deuxième principe : La politique culturelle du pays doit avoir vocation à participer au développement du territoire de façon générale.	7
Troisième principe : Objectif de partenariat avec les différents acteurs du secteur culturel.	7
Quatrième principe : Faire émerger l'échelon intercommunal	8
Cinquième principe : Travailler avec et pour tous les publics, y compris le public des adolescents.	8
3. Les orientations stratégiques de la politique culturelle du Pays des Moulins de Flandre	9
Axe 1 : Développer un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays.	10
Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs	11
Axe 3 : Favoriser la mise en réseau, la mutualisation de moyens et l'aménagement du territoire	12
Axe 4 : sensibiliser les collectivités locales et les acteurs culturels aux enjeux du développement culturel	13
Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel	14
4. Annexes : liste des participants aux groupes de travail	15
Groupe de travail 1 – Sensibilisation des acteurs du secteur culturel aux enjeux de la Culture	16
Groupe de travail 2 – Aménagement du territoire et mise en réseau	17
Groupe de travail 3 – Ingénierie culturelle et professionnalisation de ce secteur	18
Groupe de travail 4 – la question des publics	19
Groupe de travail 5 – Le Pays doit il se lancer dans un véritable projet culturel sur le Réseau de Diffusion Culturelle ?	20

1. Préambule

Le Pays des Moulins de Flandre est une des « têtes du réseau départemental de diffusion culturelle en milieu rural », dispositif initié par le Département du Nord. Ce dernier a demandé la réalisation d'un diagnostic culturel à chaque tête du Réseau. Il a pour objectif de mettre en place, sur chaque secteur, un projet de territoire conçu dans une logique de développement culturel territorial qui favorisera la mobilité des publics grâce à un travail avec l'ensemble des réseaux culturels du territoire. Cette démarche est destinée à redéfinir les bases du partenariat entre le Département et les structures intercommunales du Réseau et dans la perspective de la mise en place de projets de territoire.

Pour la réalisation de cette étude, le Pays des Moulins de Flandre a fait appel au bureau d'étude *Axe Culture* en avril 2009. Pour cette mission, le bureau d'étude a eu un rôle d'accompagnement, de support méthodologique et analytique pour la réalisation du diagnostic. Il a animé les concertations et réalisé le plan d'actions.

La première phase a consisté en la réalisation d'un diagnostic culturel du territoire. Il s'agissait de réaliser un état des lieux par l'analyse de documents existants, la recherche de complément d'informations sur les médiathèques, les bibliothèques, les écoles de musique ou d'arts plastiques et de réaliser des entretiens téléphoniques avec les principaux acteurs locaux. Cette première étape a permis de faire une photographie du secteur culturel du territoire du Pays des Moulins de Flandre et d'en dégager les points forts et les points faibles.

Pour la deuxième phase *Axe Culture* a animé avec le Pays des Moulins de Flandre cinq tables rondes pour débattre des enjeux culturels du territoire et des différents points tirés de l'état des lieux. Ces tables rondes ont réuni des personnes intéressées par le secteur culture, élus, techniciens et partenaires sur les thèmes suivants :

Enjeu 1 : Sensibilisation des acteurs du secteur culturel aux enjeux de la Culture

Enjeu 2 : Aménagement du territoire et mise en réseau

Enjeu 3 : Ingénierie culturelle et professionnalisation de ce secteur

Deux questions spécifiques ont fait l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre de ce schéma :

- la question des publics
- le Pays doit-il se lancer dans un véritable projet culturel sur le Réseau de Diffusion Culturelle ?

Au terme de l'ensemble des échanges et sur la base de réflexions amenées par le diagnostic, les axes de la politique culturelle ont été définis, priorisés et déclinés en objectifs.

2. Les principes qui fondent ce schéma de développement culturel

La culture, pourquoi ?

Le Pays des Moulins de Flandre, en s'engageant dans la mise en place d'une politique culturelle, a décidé d'inscrire son action dans une démarche nouvelle et dynamique en plaçant la culture comme fondement indispensable de développement de son territoire.

Ce choix est d'autant plus important qu'il n'est plus à démontrer l'importance et le rôle de la Culture dans l'attractivité d'un territoire, son rayonnement mais également pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie et du vivre ensemble.

Un développement culturel exigeant pour les territoires n'est plus une simple lubie de quelques élus éclairés et encore moins un investissement sans retour. Il est au contraire un outil indispensable à l'aménagement du territoire, il participe de son développement économique et favorise une bonne intégration de tous ses habitants.

A l'heure où la population du Pays est en forte croissance (+ 4 000 habitants en 10 ans) et où le Pays des Moulins de Flandre doit redéfinir sa place et son rôle de territoire limitrophe à l'agglomération de Dunkerque, les élus du Pays souhaitent investir dans le développement culturel et en faire un levier du développement local au service des habitants et de son tissu économique.

Au-delà de ses objectifs, l'engagement porté par ce schéma se fonde sur un certain nombre de principes qu'il s'agit de rappeler ici :

Premier principe : Prolongement d'actions déjà engagées par le Pays des Moulins de Flandre.

Il convient de rappeler ici que le schéma proposé n'est pas une table rase des actions jusqu'alors menées (Festival International d'Orgue en Flandre, Spectacles dans le cadre du Réseau Départemental de Diffusion Culturelle, Festival Musique au musée...) ou soutenues par le Pays des Moulins de Flandre. En effet, il est bien question de poursuivre et de s'appuyer sur les actions déjà engagées en les confortant et prolongeant ou en en faisant émerger d'autres.

Deuxième principe : La politique culturelle du pays doit avoir vocation à participer au développement du territoire de façon générale.

La culture doit être intégrée au programme d'actions du Pays.

En effet, un projet culturel de territoire ne peut se développer qu'en s'appuyant sur ce qu'est le territoire, sur son identité propre...

Pour ce faire, il conviendrait de travailler davantage en complémentarité avec les autres services du Pays sur les différentes thématiques développées: environnement, tourisme, commerce, artisanat, santé, logement...

Objectifs :

- Continuer la politique de développement culturel du Pays
- Relier les projets culturels à une autre thématique (tourisme, environnement, santé ...)
- S'appuyer sur les forces vives du Pays et Impliquer de nouveaux acteurs (sociaux, ...) dans les projets culturels
- Toucher de nouveaux publics, éloignés de la culture
- Générer de nouvelles retombées économiques / Développer le tourisme culturel
- Tirer profit de dynamiques existantes, fédérer les énergies

Troisième principe : Objectif de partenariat avec les différents acteurs du secteur culturel.

Le Pays des Moulins de Flandre cherchera à se positionner comme catalyseur dans les partenariats avec les acteurs culturels : communes, communautés de communes, Conseil Général, Régional, associations, musées, réseaux existants...

L'action du pays ne peut s'envisager que dans le cadre de projets partenariaux.

Il tentera de faire émerger des projets cohérents, non redondants.

Il favorisera les actions communes, de partenariat et sera le relais des politiques départementales et /ou régionales.

Quatrième principe : Faire émerger l'échelon intercommunal

Le territoire du Pays des Moulins de Flandre doit encore développer de nombreux investissements en matière culturelle même si de nombreuses associations culturelles s'investissent très largement dans le développement culturel de leur territoire. Or, les petites communes qui composent ce territoire ne pourront pas monter seules des projets. De plus, les différentes communes ne sont pas toutes au même niveau de développement en matière culturelle. L'échelon intercommunal semble donc être la bonne échelle pour permettre d'optimiser les moyens existants et de maximiser les financements des partenaires.

Pour cela, l'action du Pays doit tendre au développement de l'échelon intercommunal en matière de projets culturels.

Il tentera de faire émerger des projets cohérents à l'échelle intercommunale et/ou à l'échelle du Pays.

Cinquième principe : Travailler avec et pour tous les publics, y compris le public des adolescents.

D'une manière générale, sur le Pays des Moulins de Flandre, les manifestations culturelles touchent principalement le « tout public ». Le public des jeunes enfants ou le public familial semble être le cœur de cible. En revanche, mis à part quelques exceptions, l'offre à destination des adolescents en particulier est quasi inexistante.

Or, la culture doit pouvoir s'adresser à tous les publics, y compris le public adolescent.

Pour ce faire, il conviendrait d'avoir une attention spécifique à destination des adolescents en travaillant avec les bons relais : médiateurs, collègues, clubs de jeunes ...

Le Pays cherchera donc à développer les projets auprès de tous les publics y compris celui des adolescents.

Dans le prolongement de ces principes, le choix a été fait de mener la politique culturelle du Pays en direction de deux cibles.

- Une cible directe : le public, les habitants du territoire
- Une cible indirecte : les élus et acteurs culturels, cible qui génèrera les moyens de faire pour la 1ere cible. En effet, il ne s'agira pas, pour le Pays des Moulins de Flandre de travailler seul, mais bien de concevoir un schéma organisé de façon à toucher les différents acteurs, élus et partenaires, qui toucheront eux-mêmes la 1ere cible.

3. Les orientations stratégiques de la politique culturelle du Pays des Moulins de Flandre

Cible 1 : Population du territoire, public

Axe 1 : Développer un projet culturel fort pour le Réseau Départemental de Diffusion Culturelle en cohérence avec la politique culturelle du Pays.

Constat :

- Les communes ont encore trop tendance à choisir les spectacles dans un catalogue ou en fonction du coût, sans mener de véritable projet culturel (effet « guichet »). En fonctionnant de cette manière, elles ne sont pas dans une démarche de développement de projets.

Force est de constater que, jusqu'à présent, la programmation culturelle n'est pas, de façon générale, en cohérence avec le programme d'actions du Pays, le Pays n'ayant pas défini sa propre politique culturelle et n'incitant pas les communes recevant un spectacle à réfléchir sur leur propre projet culturel.

Objectifs :

- Développer les projets déjà menés par le Pays davantage en cohérence avec la politique fixée par ce schéma.
- Avoir une meilleure visibilité pour l'ensemble des actions et une coordination d'ensemble du projet
- Toucher et faire venir de nouveaux publics
- Qualifier le projet culturel au travers les spécificités et les thématiques de travail portés par le Pays (Environnement, Tourisme, programme EPODE...), sans pour autant que cela devienne une contrainte d'enfermement.
- Avoir du liant entre les thématiques des projets portés par le Pays
- Permettre aux communes qui n'ont pas la capacité de porter elles mêmes un projet culturel, d'entrer dans un projet culturel de territoire

Pistes d'actions :

- Réseau : avancer vers un vrai projet fort
- Musique au musée : continuer à étendre le réseau des musées, notamment côté belge, travailler davantage sur le public des adolescents, programmer davantage d'artistes professionnels, organiser des rencontres pro/amateurs ... Travailler davantage sur le public des adolescents
- FIO : travailler davantage sur le public des adolescents

Axe 2 : Favoriser la création artistique et favoriser les relations entre artistes et amateurs

Constat :

- La création est aujourd'hui assez peu présente sur le territoire.

Or, tout acteur qui s'engage dans une politique culturelle doit y avoir une attention particulière.

Pour ce faire, il appartiendra au Pays de faire émerger la présence d'artistes sur le territoire dans le cadre des différents projets portés par le Pays.

Objectifs :

- Participer au soutien de la création régionale
- Permettre aux habitants du territoire de s'ouvrir à un art et de s'enrichir
- Faire rencontrer les artistes professionnels et les amateurs, afin dynamiser le secteur des pratiques amateurs, l'ouvrir sur d'autres horizons et se faire réinterroger les amateurs sur leur propre pratique
- Augmenter le nombre de pratiquants et améliorer le niveau et la qualité de ces pratiques amateurs.

Pistes d'actions :

- Résidence d'artistes sur le territoire permettant la rencontre, l'échange avec diverses populations
- Commande à un compositeur d'une œuvre dans le cadre du Festival International d'Orgue en Flandre
- ...

Cible 2: Elus et acteurs culturels

Axe 3 : Favoriser la mise en réseau, la mutualisation de moyens et l'aménagement du territoire

Constat :

- Les communes se trouvent souvent confrontées à un manque de personnels (bénévoles ou professionnels) pour aider à mettre en place le projet. Seul, le maire ou son adjoint a peur de s'engager ; peur que ça n'intéresse pas son public : manque de partenariats, de mutualisation, de mise en réseau ...
- Les acteurs culturels du territoire générèrent peu de projets ensemble (exception faite des projets en lien avec la MDN et les bibliothèques)
- Peu d'initiatives intercommunales en matière culturelle

Or, la qualité des projets culturels pourraient être améliorée grâce à une mise en réseau des acteurs culturels, une mutualisation des moyens et une concertation pour l'aménagement du territoire.

Pour ce faire, il conviendrait de multiplier les actions de rencontres, débats, échanges ... à destination des acteurs culturels.

Objectifs :

- Connaître et se faire connaître les acteurs culturels, élus, techniciens et bénévoles
- Les inciter à monter des projets communs
- Réunir autour de projets communs les forces vives du territoire
- Faire émerger de nouveaux projets
- Apporter une cohérence géographique, calendaire, ...
- Améliorer la qualité des projets existants
- Développer la mutualisation de moyens
- Aider aux montages de projets intercommunaux
- Eviter la redondance, mais plutôt favoriser la cohérence, la complémentarité
- Accroissement des publics

Pistes d'actions :

- Commission culture composée d'élus et d'acteurs culturels
- Temps d'échanges et de rencontres entre élus et acteurs culturels
- Interface avec les OT et Hauts de Flandre Tourisme
- Forum des associations culturelles par disciplines (scènes ouvertes théâtre, danse...) à l'échelle du Pays
- Et / ou Forum des associations culturelles à l'échelle intercommunale

Axe 4 : sensibiliser les collectivités locales et les acteurs culturels aux enjeux du développement culturel

Constat :

- Peu d'élus chargés de la culture
- Peu de communes ont des adjoints dédiés uniquement à la culture. Cette compétence est souvent liée aux services des fêtes, loisirs ou communication.
- Un faible intérêt de la part de certains élus pour le spectacle vivant, et la culture de façon générale

Or, la culture ne peut être uniquement l'affaire d'amateurs éclairés et doit constituer une politique en tant que telle.

Pour ce faire, il conviendrait de multiplier les actions de sensibilisations à destination des acteurs culturels et des élus en particulier.

Objectifs :

- Convaincre les élus de l'intérêt d'une politique culturelle (pour le développement du territoire, pour le développement économique, social, touristique...)
- Mieux connaître ce secteur et ses enjeux ainsi que les moyens à mobiliser en matière de développement culturel du territoire et leurs résultats potentiels.
- S'enrichir des bonnes pratiques extérieures et les adapter au contexte spécifique du territoire

Pistes d'actions :

- Eductours (interne, extérieur)
- Temps d'échanges et de rencontres entre élus et acteurs culturels

Axe 5 : Améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel

Constat :

- Peu de communes disposent de techniciens issus de la filière culturelle.
- Peu de communautés de communes ont des salariés dédiés à la culture. Ce service est souvent noyé dans d'autres services.
- Un grand nombre de manifestations culturelles sont mises en place par le tissu associatif. Ce milieu associatif est animé par des bénévoles non professionnels ce qui peut avoir ses limites.
- Les équipements culturels ne disposent pas de personnel dédié uniquement à la gestion et à la programmation des salles : absence de directeur, absence de programmateur, absence de régisseur.
-

Or, la culture ne peut être uniquement l'affaire d'amateurs éclairés et doit s'appuyer sur des professionnels de la filière culturelle.

Pour ce faire, il conviendrait d'améliorer l'ingénierie et la professionnalisation du secteur culturel.

Objectifs :

- Aider les communes, communautés de communes et acteurs culturels à définir leur propre politique culturelle et/ou projets culturels
- Accompagner la mise en place de projets culturels, aider à leur mise en œuvre
- Relayer l'information, la communication des événements culturels
- Améliorer l'offre culturelle

Pistes d'actions :

- Plate-forme d'information, relais d'information : newsletter...
- Interface avec les OT et Hauts de Flandre Tourisme
- Organisation de formation et/ou relayer les formations existantes
- Avoir au moins un référent culture par communauté de communes
- Embauche d'un médiateur culturel/chargé des relations avec les publics à l'échelle intercommunale sous réserve de mobilisation de nouveaux financements ou autres dispositifs

4. Annexes : liste des participants aux groupes de travail

Groupe de travail 1 – Sensibilisation des acteurs du secteur culturel aux enjeux de la Culture

Personnes présentes

Jean-Pierre VARLET	Président du Pays des Moulins de Flandre
Eric DEBRIL	ANVT – ILRF
André DERAM	Président OT de Wormhout
Isabelle LANNOY	Responsable médiathèque de Wormhout
Dominique FAGOT	Des voix en Flandre
Laetitia VANDEMBERGHE	Service culturel Hondschoote
Pascal GROS	Président Musiques en Eurorégion
Véronique LEROUGE	Conseillère de Territoire, Conseil Général du Nord
François-Xavier GOMAERE	Consultant Bureau d'études Axe Culture
Delphine HANQUIEZ	Consultante Bureau d'études Axe Culture
Caroline DUME	Agent de développement culturel Pays des Moulins

Groupe de travail 2 – Aménagement du territoire et mise en réseau

Personnes présentes

Jean-Pierre VARLET	Président du Pays des Moulins de Flandre
Marie LERMYTTE	Vice-présidente CC Colme
Isabelle LANNOY	Responsable médiathèque de Wormhout
Pascal GROS	Président Musiques en Eurorégion
Marie-Odile DEHEELE	Association Plaisir de lire
Laurent LEMAITRE	Médiathèque Départementale du Nord
Brigitte LUCHE	Médiathèque Départementale Antenne de Flandre
Roger SAGOT	Président Amicale laïque les Amis de l'école de St Pierrebrouck
Vanessa LAUG	Directrice adjointe Centre Social de Rexpoëde
François-Xavier GOMAERE	Consultant Bureau d'études Axe Culture
Delphine HANQUIEZ	Consultante Bureau d'études Axe Culture
Caroline DUME	Agent de développement culturel Pays des Moulins

Groupe de travail 3 – Ingénierie culturelle et professionnalisation de ce secteur

Personnes présentes

Jean-Pierre VARLET	Président du Pays des Moulins de Flandre
Marie-Pierre CAVROIS	Responsable diffusion culturelle Pays des Moulins, Adjointe à la culture Bourbourg
Léone COPIN	CCCB culture
Michel DEBREU	Conseiller municipal Ghyvelde
François DOBRZYNSKI	ATD Réseau départemental de diffusion culturelle
Anne LIDOVE	Directrice de Cinéligue NPDC
Marie-Pierre PHALEMPIN	OT Cassel Horizons, Mairie de Cassel
Laetitia VANDEMBERGHE	Service culturel Mairie d'Hondschoote
Marie-Odile DEHEELE	Association Plaisir de lire
Brigitte LUCHE	Médiathèque Départementale Antenne de Flandre
Elise PLANCKE	Service jeunesse CCY
Véronique LEROUGE	Département du Nord, Service Culture
François-Xavier GOMAERE	Consultant Bureau d'études Axe Culture
Delphine HANQUIEZ	Consultante Bureau d'études Axe Culture
Benjamin DASSONVILLE	Chef de projets Pays des Moulins de Flandre
Caroline DUME	Agent de développement culturel Pays des Moulins

Groupe de travail 4 – la question des publics

Personnes présentes

Jean-Pierre VARLET	Président du Pays des Moulins de Flandre
François DOBRZYNSKI	ATD Réseau départemental de diffusion culturelle
Laetitia VANDEMBERGHE	Service culturel Mairie d'Hondschoote
Marie-Odile DEHEELE	Association Plaisir de lire Buysseure
Marlène SIMONIN	Service jeunesse CCY
Delphine LAMIRAND	Responsable médiathèque Rexpoëde
André DERAM	Président OT Wormhout, Vice-président Hauts de Flandre
Thérèse BERGER	Chef de service Direction de la culture Conseil Régional
Véronique LEROUGE	Département du Nord, Service Culture
François-Xavier GOMAERE	Consultant Bureau d'études Axe Culture
Delphine HANQUIEZ	Consultante Bureau d'études Axe Culture
Caroline DUME	Agent de développement culturel Pays des Moulins

Groupe de travail 5 – Le Pays doit il se lancer dans un véritable projet culturel sur le Réseau de Diffusion Culturelle ?

Personnes présentes

Jean-Pierre VARLET	Président du Pays des Moulins de Flandre
René KERCKHOVE	Maire de Wormhout, Président de la CCY, Vice-président du Pays chargé du tourisme
François DOBRZYNSKI	ATD Réseau départemental de diffusion culturelle
Marie-Pierre PHALEMPIN	OT Cassel Horizons
Carole BEAUVOIS	Médiatrice culturelle MDN antenne de Flandre
François-Xavier GOMAERE	Consultant Bureau d'études Axe Culture
Delphine HANQUIEZ	Consultante Bureau d'études Axe Culture
Caroline DUME	Agent de développement culturel Pays des Moulins

